

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires



Dossier de demande d'enregistrement

Ce dossier est composé :

- Du formulaire de demande d'enregistrement pour une ou plusieurs ICPE-N°15679*03
- D'une carte au 1/25000ème
- D'un plan des abords du projet au 1/5000ème
- D'un plan d'ensemble à l'échelle 1/200
- D'une note de compatibilité avec le PLU
- D'une description des capacités techniques et financières du demandeur
- D'un tableau de conformité du projet avec l'APMG du 6 juin 2018
- De l'avis du propriétaire du terrain (le SMICVAL du Libournais) en cas d'arrêt définitif de l'installation
- De l'avis du Maire (commune de Saint Denis de Pile) en cas d'arrêt définitif de l'installation
- Du justificatif du dépôt du PC
- D'un descriptif du projet
- D'un détail du classement ICPE
- De la convention d'occupation du domaine public entre le SMICVAL et TRIGIRONDE
- De la convention de mutualisation des services entre le SMICVAL et TRIGIRONDE
- D'un descriptif de la sécurité incendie ICPE
- D'une note sur la gestion des eaux
- D'un plan des réseaux
- D'une note de calcul des garanties financières
- Des réponses suite au relevé des insuffisances effectué par la DREAL
- Des plans d'accès au centre de tri
- Du panneau d'affichage
- Des remarques effectuées par le SDIS et un mémoire de réponses du groupement